



CROATIE

- ▶ **Sens de circulation :**
 - à droite
- ▶ **Priorité :**
 - à droite sauf signalisation contraire
- ▶ **Limitations de vitesse pour les véhicules légers sauf signalisation contraire :**
 - En agglomération : 50 km/h
 - Routes nationales : 90 km/h
 - Route exclusivement réservées aux véhicules motorisés : 110 km/h
 - Autoroutes : 130 km/h
- ▶ **Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :**
 - Après quatre année de tolérance zéro, le taux d'alcoolémie autorisé au volant est passé en juin 2008 à 0,5g/l.
- ▶ **Usage au volant d'un téléphone tenu en main :**
 - interdit (kit mains libres toléré)
- ▶ **Port de la ceinture de sécurité :**
 - obligatoire à l'avant comme à l'arrière
 - Les enfants ne sont admis à l'avant qu'à partir de 12 ans.
- ▶ **Port du casque sur les cyclos et les motos :**
 - obligatoire
- ▶ **Obligation de disposer de :**
 - 1 triangle de signalisation et 1 gilet rétroréfléchissant
- ▶ **Obligation d'allumer les feux de croisement le jour pour les véhicules automobiles :**
 - oui

Informations pratiques

► Numéros utiles :

- Indicatif international : +385
- Police : 92 ou 020092 depuis un portable étranger (en cas d'accident, la présence de la police pour établir un constat est obligatoire (tout départ du lieu de l'accident peut être considéré comme un délit de fuite)

- Pompiers : 93

- SAMU : 94

(Le numéro d'urgence 112 n'est en principe valable que dans les pays de l'Union européenne **dont la Croatie ne fait pas partie**).



Pour un dépannage, appelez le 987

- Pour se renseigner sur les conditions de circulation, vous pouvez consulter le site www.hak.hr

- Pour la météo, vous pouvez appeler le 060 520 520.

► Les véhicules tractant une caravane ne doivent pas dépasser 80 km/h

► Le camping sauvage étant strictement interdit, les camping-cars doivent stationner sur les aires de camping.

► Les stations services sont ouvertes chaque jour de 7h à 19h ou 20h (22h en été). Sur les routes internationales et dans les grandes villes, elles sont ouvertes 24h/24h.

► Les lettres d'identification de la carte verte internationale pour la Croatie sont HR.

► **Signification de la plaque minéralogique croate** : Les deux premières lettres indiquent le district de rattachement, suivi du damier croate puis de numéros sans signification particulière.

Principales sanctions

Les croates sont très pointilleux quant au respect des lignes de conduite et de la signalisation des routes.

Voici la liste des amendes et sanctions possibles [pour non respect de](#) ces lois :

- ▶ Excès de vitesse : 300 à 15 000 kunas d'amende (40 à 2050 €)
- ▶ Excès de vitesse de plus de 50 km/h dans une agglomération : 60 jours de prison ou 15 000 kunas d'amende (2050 €)
- ▶ Excès de vitesse de plus de 50 km/h en dehors d'une agglomération : 3 000 à 7 000 kunas d'amende (405 à 945 €)
- ▶ Délit de fuite : 7 000 kunas d'amende (945 €)
- ▶ Conduite sans permis : 1 000 kunas d'amende (135 €)
- ▶ Passage au feu rouge ou conduite en sens interdit : 5 000 kunas d'amende (685 €)
- ▶ Si le taux d'alcoolémie est compris entre 0.5 et 1g/l : 1000 à 2000 kunas d'amende (135 à 275 €) + retrait d'un point + suppression du permis de conduire pendant 3 mois.
- ▶ Si le taux d'alcoolémie est compris entre 1 et 1.5g/l : 2 000 à 5 000 kunas d'amende (275 à 685 €) + retrait de deux points + suppression du permis de conduire pendant 6 mois.
- ▶ Si le taux d'alcoolémie est supérieur à 1.5g/l : 5 000 à 15 000 kunas d'amende (685 à 2075 €) + retrait de trois points + suppression du permis de conduire pendant 1 an.

Ces informations sont délivrées à titre gracieux et ne sauraient engager la responsabilité - contractuelle ou délictuelle - de l'association Prévention Routière. Elles n'ont pas vocation à remplacer les textes légaux auxquels il convient dans tous les cas de se référer expressément.